

DÉLIBÉRATION N° 2026-47

Séance du lundi 08 juin 2026

Nombre
de conseillers
en exercice : 11

L'an deux mil vingt-six,
Le huit juin,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Présents : 10

Absents : 0

Pouvoir : 0

Votants : 10

Date de la convocation : le 02 juin 2026.

Présents : Vanessa COLLATTI, Sophie BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Danièle PIGEAUT, Marc ARCHIMBAUD, Jean-Jacques MEISSIMILLY, Jean-Marie REYNIER, Sophie BLANC, Lila VAN SCHRICK

Absents excusés : Christian BLANC (pouvoir à Jean-Denis PRAT), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER).

Secrétaire : Vanessa COLLATTI

Objet : Modification des tarifs des droits d'occupation du domaine public

Le 1^{er} adjoint propose au vu des nouvelles demandes d'occupation du domaine public, les prix suivants concernant l'occupation du domaine publique :

Lors de festivité, prix à la journée :

Métrage	Tarif	Branchement électrique
1 ml	1.00€	4€ / branchement

Lors du marché hebdomadaire, tarif à la saison uniquement :

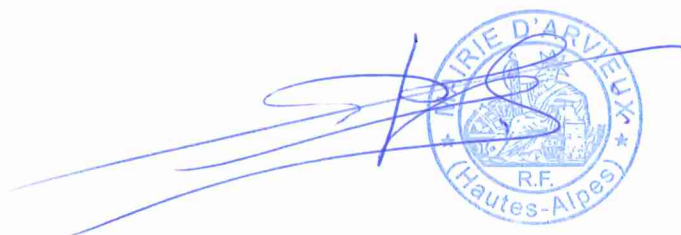
Métrage	Tarif saison	Branchement électrique A la saison
1 ml	9.00 €	36€ / saison
2 ml	18.00 €	
3 ml	27.00 €	
4 ml	36.00 €	
5 ml	45.00 €	
6 ml	81.00 €	
Le Petit Chalet	100€/ exposant	Tout compris (électricité, eau chaude et froide)

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** les tarifs proposés à la saison par Monsieur le 1^{er} adjoint ;
- **Charge** Monsieur le 1^{er} adjoint d'effectuer les démarches nécessaires et l'autorise à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire empêché, le 1er adjoint
Jean-Denis PRAT.

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'ARVIEUX" at the top, "R.F." in the center, and "(Hautes-Alpes)" at the bottom. The signature is a stylized, cursive script that extends across the stamp.